

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE  
DE LA COMMUNE DE  
MONTAGNAC-MONTPEZAT  
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2018**

L'an **deux mille dix-huit** et le **vingt et un** du mois de **septembre à 15 h 30**,  
Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **13 septembre 2018.**

Date d'affichage : **14 septembre 2018.**

**Etaient présents :** Mme Martine GRECO –  
MM. Bernard BATIFOULIER - Francis GRAÖ – Antoine PES – Serge VASELLI –

**Etait absent :** M. Lionel VOGEL –

**Absents représentés :**

M. Denis MALOSSANE donne pouvoir à M. Serge VASELLI –

M. Armel AÏTA donne pouvoir à M. Bernard BATIFOULIER –

M. Henri COSENZA donne pouvoir à M. François GRECO –

**Secrétaire de séance :** M. Serge VASELLI –

**DELIBERATION N° 2018/42 Pour : 09 Contre : 00 Abstention : 00**

**OBJET : CONTRAT RELATIF A L'UTILISATION DU DISPOSITIF DE TRANSMISSION  
IXCHANGE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que concernant les échanges dématérialisés avec la Préfecture (ACTES et/ou HELIOS), l'an dernier le conseil municipal a délibéré pour le changement d'opérateur : iXBus est devenu iXChange.

Il ajoute que dans cette délibération, il était bien précisé qu'une fois ce changement approuvé et l'avenant avec les services de la Préfecture pour le protocole ACTE, signé, la société JVS MAIRISTEM proposerait un nouveau contrat.

Ces démarches ayant été faites, JVS MAIRISTEM propose à la commune la signature du nouveau contrat relatif à l'utilisation du dispositif de transmission iXChange.

Monsieur le Maire précise que celui-ci concerne la maintenance corrective, évolutive et réglementaire du dispositif, ainsi que l'assistance à son utilisation et son hébergement.

Le prix annuel, comme annoncé, ne change pas : 128,32 € HT.

La durée de ce contrat ne pourra excéder 5 ans.

Monsieur le Maire donne lecture du contrat.

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **APPROUVE** le contrat relatif à l'utilisation du dispositif de transmission iXChange avec la société JVS MAIRISTEM, tel que présenté par Monsieur le Maire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce contrat et toutes les pièces afférentes à cette affaire ;

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

**Le Maire**  
**François GRECO**